

RÉALISER LES OPÉRATIONS DE PRODUCTION DE L'ATELIER DE PLANTS ET DE SEMENCES

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeune -26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier de :
 - Diplôme / titre de niveau 3
 - **ou** 1 an d'activité en lien avec le métier
 - **ou** 3 ans d'activité dans une autre filière

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
▶ www.campusverdazur.fr.

Modalité d'entrée en formation :

(Sous réserve de places disponibles).
Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédent la formation)

Tarifs :

- 1750€ (parcours complet)

Financement :

- France Travail (aide individuelle à la formation)
- OPCO (opérateur de compétences entreprise)
- Financement individuel
- Non éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Maintien du salaire selon les employeurs.

Matériel pédagogique

À votre charge :

- Pantalon de travail, chaussures de sécurité, gants et matériel d'écriture.

Ce module est une Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale. Elle correspond à un bloc de compétence du diplôme BP Responsable d'Entreprise agricole et incite à la diversification des systèmes de production et à la valorisation.

L'OBJECTIF

L'UCARE «Réaliser les opérations de production de l'atelier de plants et semences» a pour finalité de produire des semences dans le respect des bonnes pratiques de reproduction en vue de l'usage en milieu professionnel.

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- Accompagnement individualisé
- Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- Un tremplin vers l'insertion professionnelle

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIE D'ACCÈS À LA PROFESSIONNALISATION

Parcours de formation continue

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

L'UCARE peut aller jusqu'à la certification (remise d'une **attestation de réussite sous réserve de validation du jury régional**).

Modules :

- Élaborer l'itinéraire technique de la production de plants et semences
- Réaliser les travaux de l'atelier de production de plants et semences

Savoirs-faire:

- Culture et entretien de végétaux
- Connaissance des phyto agresseurs
- Récolte des semences à maturité
- Choix du matériel en rapport avec l'action voulue

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **70 h** de formation en centre, réparties sur deux périodes de **35 h** chacune. Il permet de valider un bloc de compétences. Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : Du 26 Février au 1er Mars 2024

Du 17 au 21 Juin 2024

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BP Responsable d'Entreprise Agricole
- CS Conduite de la production de plantes à parfum aromatiques et médicinales
- Formations professionnelles courtes 100% Nature

Secteur d'activité : Exploitations agricoles

Catégorie d'emploi : Agriculteur, gérant d'exploitation, producteur, chef de culture ou de production agricole, cultivateur, régisseur d'exploitation

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR
Service Formation Continue
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

